



Vincennes, la biodiversité en ville...

La ville de Vincennes a choisi d'adhérer au programme «Abeille, sentinelle de l'environnement» et a implanté six ruches sur une des toitures terrasses végétalisées de l'espace Daniel Sorano, mercredi 7 septembre 2011.

INTERVIEW

Laurent Lafon, Maire de Vincennes

Les ruches ont été installées sur le toit végétalisé du Centre culturel Daniel Sorano, quel accueil ont-elles reçues de la part du public et des enfants présents nombreux ce jour là ?

Lors d'une réunion publique en juillet dernier, certains habitants du quartier avaient exprimé quelques inquiétudes de voir s'installer ces nouvelles pensionnaires pas comme les autres sur le toit du Centre culturel Daniel Sorano. Mais Odile Séguret, adjointe au maire en charge du développement durable, et Henri Clément, porte parole de l'UNAF, sont parvenus à rassurer les riverains, en précisant notamment que la réglementation préfectorale avait été rigoureusement appliquée et que Sorano accueillerait des abeilles douces et non des guêpes.

Cela a permis aux Vincennois, petits et grands, présents lors de l'inauguration des ruches le 7 septembre dernier, de faire connaissance sans crainte avec les abeilles et les deux apiculteurs en charge de ces ruches et de leur réserver un très bon accueil.

La ville de Vincennes vient de signer la Charte Abeille, sentinelle de l'environnement dans le cadre de « Nature et espaces collectifs » de son Agenda 21 adopté fin 2010. La sensibilisation et la pédagogie à la préservation de notre environnement vous paraient-elles essentielles au travers des actions que vous menez ?

La Ville de Vincennes a fait de l'information et de l'éducation au développement durable des citoyens un axe fort de son Agenda 21. Nous partons en effet du principe que la sensibilisation et la pédagogie à la préservation de notre environnement concourt à une meilleure compréhension des enjeux du développement durable et s'accompagne d'une prise de conscience de la nécessité de modifier nos comportements.

En résumé, la sensibilisation et la pédagogie sont clairement les premières étapes du changement !

En ce sens, au-delà de la sensibilisation des Vincennois présents lors de l'inauguration des ruches du 7 septembre, la Ville de Vincennes prévoit la mise en place d'actions pédagogiques ainsi qu'une fête du miel l'été prochain.

Vincennes recherche l'exemplarité en matière de gestion durable des espaces verts communaux. Quels sont les projets développés dans ce sens sur votre commune ?

De nombreux projets en matière de gestion durable sont portés par notre service Espaces Verts et la Ville de Vincennes s'est engagée dans cette voie dès 2006 via une charte pour une administration éco-responsable et depuis 2009 au travers de la Charte 21.

Voici quelques exemples de projets aboutis à ce jour :

- la Ville a réduit l'utilisation de l'eau douce à son strict nécessaire et a plus généralement rationalisé ses consommations d'eau.
- Elle a limité les traitements phytosanitaires au strict nécessaire, a paillé les massifs plantés par utilisation des déchets de bois, a renouvelé de manière raisonnée les plantes annuelles et a contribué à la végétalisation des toitures terrasses.
- Un jardin pédagogique au centre d'Habère-Poche a été créé en 2010.

Aujourd'hui, les projets portés par le service Espaces verts sont par exemple de renforcer la plantation de végétaux sobres en eau ou d'étudier la faisabilité de l'aménagement d'une aire de compostage pour valoriser les déchets verts en ville.

Un des thèmes choisis par la ville pour les agents municipaux est : « Penser global, agir local... ensemble ! » et vous avez également lancé pour vos concitoyens une semaine « objectif 21 ». Comment sont perçues ses initiatives en interne et auprès des Vincennois, Vincennoises ?

La Ville de Vincennes est convaincue que le développement durable nécessite la participation de tous et œuvre en ce sens via :

- son Agenda 21 qui comporte une approche globale et participative forte. L'implication de l'ensemble des services municipaux mais également de la population vincennoise dans sa conception est fondamentale, tout comme dans sa mise en œuvre.
- la mise en place d'événements fédérateurs autour des problématiques du développement durable comme la semaine « objectif 21 ».

Et ces initiatives sont plutôt bien perçues par les agents et les Vincennois.

Ainsi, les forums et ateliers 21 pour le grand public ont par exemple rencontré un vrai succès lors de l'élaboration de l'Agenda 21, et un Comité Consultatif du Développement Durable permet aujourd'hui de faire perdurer ces mécanismes de concertation et de participation.

Quant à la semaine « objectif 21 », on estime qu'environ 2000 personnes y ont participé en 2011, contre 1350 en 2009. Cette progression illustre bien le constat plus général d'un bon accueil réservé par la population aux manifestations en faveur du développement durable organisées par la Ville.